

Mots-clés : Environnement-Eolien-Wargon-nuisances sonores-paysages-ruralité-alimentation

Communiqué

LETTRE OUVERTE AUX AUTORITES REGIONALES : **PNR des Corbières-Fenouillèdes : entrez dans le 21^{ème} siècle et la modernité énergétique.** **La modernité énergétique ce sont les circuits courts.**

La Charte du PNR des Corbières-Fenouillèdes prévoit avec sagesse l'exclusion de l'éolien sur 95% du territoire, et elle encadre fortement les solutions de type photovoltaïque au sol. Cette prescription la rapproche des meilleures pratiques telles que le PNR de l'Aubrac qui quant à lui l'exclue à 100%, à une verrue près (Truc-de-l'Homme) héritée du passé. Renforçant ainsi son attractivité, elle se distinguera durablement des PNR de type Techno-Parks qui n'ont rien de naturel. A la condition que les autorités gérant le nouveau PNR mettent en pratique leurs propres décisions, et que le Conseil de Région ainsi que les services de l'Etat les affermissent et soutiennent dans leurs résolutions.

L'occasion se présente de mettre en œuvre ces résolutions concernant **trois projets en opposition avec la Charte du PNR :**

1. éoliennes de Tuchan du Mont Tauch : refuser le projet de repowering présenté par l'opérateur et ordonner le démantèlement des éoliennes existantes arrivées en fin de vie.

Le Mont Tauch est une des montagnes emblématiques du PNR, visible de partout et offrant de son sommet des vues exceptionnelles. Avec le démantèlement, ce haut-plateau redeviendra alors ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un site privilégié et exemplaire d'observation de la nature et des paysages de toute une région.

2. projet éolien de Paziols : clairement situé à l'extérieur de la zone de tolérance éolienne figurant dans la Charte, il contribuerait à ruiner les perspectives paysagères et la riche biodiversité de ce secteur proche du Mont Tauch.

3. le projet démesuré de photovoltaïque au sol de Lesquerde qui se situerait sur une des portes d'entrée nord du Fenouillèdes, au pied de la Via Ferrata, itinéraire aménagé d'escalade, sur un lieu chargé d'histoire, avec de nombreux sites archéologiques, où la faune sauvage est régulièrement observable et à l'entrée même de la Clue de la Fou, ce petit canyon du fleuve l'Agly. Ce site mérite d'être mis en valeur et l'accueil du public amélioré, pas d'être recouvert de panneaux noirs sur 15 hectares.

TNE Occitanie Environnement demande au conseil communautaire du PNR des Corbières-Fenouillèdes d'agir en toute cohérence avec son projet de territoire, et demande aux services de l'Etat d'appuyer cette demande, qui prend tout son sens à l'aune du prochain classement à l'Unesco des Citadelles du vertige.

Nous demandons aussi que soient privilégiées les actions en faveur de la mobilité des populations locales tout comme un soutien actif et ciblé en faveur de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, à dimension humaine et pour le développement de circuits courts, afin d'agir pour une indépendance alimentaire diversifiée et de qualité, tout en réduisant l'impact carbone et écologique de notre alimentation.

Contact presse :

Kevin Jeanroy, tél 06 19 83 20 13 kevinjeanroynoever@hotmail.com

Michèle Solans, tél 06 46 03 19 15 solans.michele@gmail.com